



DÉCLARATION DES ÉLUS UTAF AU CE APAX HUB LC-MC AIR FRANCE DU 15 JANVIER 2018

Accompagnement mobilité

Depuis plusieurs années, des salariés du HUB partent via la mobilité vers d'autres services ou vers d'autres secteurs de l'entreprise.

Les premiers ayant fait la mauvaise expérience du manque de connaissance de leur hiérarchie en matière de mobilité, l'UTAF déplore qu'aujourd'hui le fameux retour d'expérience n'est pas donné lieu à une procédure.

A savoir qu'un salarié quittant le hub se voit baladé entre RH du HUB et RH du secteur accueillant, salarié se trouvant sans réponse concernant le maintien de son salaire, de la mise en place de primes diverses, de date de circuit départ etc... restant souvent dépourvu, sans réponse et parfois pressé par le temps, une date de prise de fonction approchant.

Il est inconcevable que les RH demandent aux salariés de gérer eux-mêmes leurs transferts vers un autre secteur. Une brève enquête auprès des agents partis à KS ou dans les différents secteurs de la DGI ira en ce sens.

L'UTAF demande à la direction du HUB que le réseau RH assure la gestion de ces transferts et tout ce qui en découle afin que les salariés aient un regard clair sur leur avenir.